



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division Charleroi

11 AVR. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0875 560 996**

**Nom**

(en entier) : **ATRYA BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue de Montigny 57 Z, 6200 Chatelineau**

**Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs - Renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait des décisions de l'actionnaire unique agissant en lieu et place de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 mars 2024:

[...]

**5. Renouvellement du mandat des administrateurs**

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une durée de six ans, et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera amenée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 30 septembre 2029:

- Monsieur Roland Besnard; et
- Monsieur Emmanuel Lesage.

Les mandats des administrateurs susmentionnés seront exercés à titre gratuit.

Conformément à l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, Monsieur Roland Besnard et Monsieur Emmanuel Lesage élisent domicile au siège de la Société pour toutes les questions qui concernent l'exercice de leurs mandats.

Vu ce qui précède, le conseil d'administration de la Société est, à compter de ce jour, composé comme suit:

- Monsieur Roland Besnard ; et
- Monsieur Emmanuel Lesage.

Conformément aux statuts de la Société, la Société est valablement représentée vis-à-vis des tiers, en justice et dans les actes, y compris ceux pour lesquels le concours d'un officier ministériel ou d'un notaire serait requis, par un administrateur agissant seul.

**6. Renouvellement du mandat du commissaire**

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren SRL, ayant son siège à Avenue Emile de Becelaere 28A/71, 1170 Watermael-Boitsfort, en qualité de commissaire de la Société pour une durée de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera amenée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clôturé au 30 septembre 2026. DGST & Partners a désigné Monsieur Michaël De Ridder, réviseur d'entreprises, en qualité de représentant permanent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/04/2024 - Annexes du Moniteur belge

## 7. Délégation de pouvoirs

L'actionnaire unique décide de donner procuration à Maître Patrick Geeraert, Maître Deeliah Chakowa, Maître Colette Hachez, Madame Annick Garcet, Madame Chloé Everaert ou tout autre avocat ou employé du cabinet KPMG Law SRL, dont les bureaux sont établis Luchthaven Brussel Nationaal IK, 1930 Zaventem, chacun agissant seul, afin d'accomplir, au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relatives aux décisions adoptées par la présente assemblée générale, et notamment la publication d'un extrait de ce procès-verbal aux annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises, et, à cet effet, de signer tous documents, y compris les formulaires I et II, d'accomplir tous les actes au Greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent, aux guichets d'entreprises et à la Banque-Carrefour des Entreprises, et, en général, de faire tout ce qui est nécessaire ou utile à cette fin.

Pour extrait conforme,

Annick Garcet

Mandataire